

CORNET DE COMPROMIS BIEN SALÉS, AVEC MAYONNAISE? OU SAUCE BALKAN?

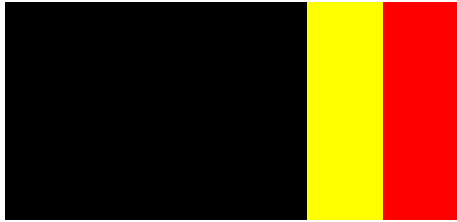
Les 52 dernières semaines des carnets du Citoyen Lambda

Tannguy

L'idéologie du « Vlaamse Beweging » (Mouvement flamand) de reconnaissance linguistique et culturelle dans le plus pur style nationaliste du XIX^e siècle romantique s'est muée en revendications autonomistes qui, aujourd'hui, ne sont plus voilées. De gaffe en coup de griffe et de croc-en-jambe en gifle, la Flandre continue à se construire en se drapant dans sa superbe avec l'arrogance qu'elle imputait aux Wallons du temps de leur splendeur économique.

*Guy VANDE PUTTE,
Germaniste, traducteur, et auteur de « Belgica creola »*

En hommage à mon ancien professeur et
à tous les artisans de dialogues et tous les promoteurs de tolérance,



Mes chers compatriotes,

Dans la peine qui vient de foudroyer notre famille, la Reine et moi, ainsi que nos enfants, beaux-enfants et petits-enfants, avons été très sensibles aux nombreuses marques de sympathie que vous nous avez témoignées tout au long de la douloureuse semaine qui vient de s'écouler. Et nous tenons à vous en remercier tous, et chacun d'entre vous en particulier au fond de vos foyers.

Ce soir, le Prince François-Ferdinand repose aux côtés des membres de notre famille qui nous ont précédé.

La subite disparition du Prince héritier nous a tous frappés de stupeur. Au cours des trente-cinq années de sa trop courte vie, le Prince a, dès son enfance, fait montre des qualités d'écoute, de ménagement et de négociateur qui promettaient d'en faire un jour indiscutablement un grand serviteur de ses compatriotes, de la nation et de son pays. Hélas, la mort l'a fauché dans la force même de sa jeunesse, l'attendant de manière inopinée aux détours des rochers qu'il avait tant de plaisir à escalader et qu'il connaissait depuis son plus jeune âge. Le destin tragique de ce grand sportif n'est pas sans rappeler la fin dramatique de son illustre aïeul dont l'image reste encore toujours gravée dans nos cœurs. Beaucoup parmi vous n'ont pu s'empêcher d'établir des rapprochements entre ces deux disparitions et de laisser s'écouler, à quelques dizaines d'années d'écart, un même et juste flot de larmes.

Il n'est ni d'usage ni de tradition dans le modèle de monarchie parlementaire qui est le nôtre que le Roi émette publiquement son opinion. Je vais ce soir exceptionnellement sortir de cette réserve. Et je m'y sens expressément autorisé par le simple fait que dans la plupart des pays qui nous entourent le chef de l'État dispose de ce droit, et l'utilise en toute logique. Je pense en particulier au souverain d'Espagne dont les opinions personnelles font chaque jour l'objet de comptes rendus dans les différents médias de son pays.

La chute accidentelle du Prince François-Ferdinand a laissé courir les bruits les plus divers que je qualifie des plus extravagants. Les rumeurs les plus folles ont couru sur les circonstances de ce triste accident. Certains n'ont pas hésité à prétendre détenir des informations selon lesquelles l'accident n'en serait pas un et ont osé utiliser le terme de sabotage. Et même d'attentat. Je le dis sans fard mais fermement: il n'en est rien. Et les rumeurs selon lesquelles on aurait retrouvé des impacts de balles dans le véhicule du Prince stationné à proximité du site d'escalade sont sans fondement aucun. Je le répète: aucun. D'autres affirment pouvoir

fournir des preuves d'un prétendu suicide. Sous ma propre responsabilité, je réponds formellement que ce ne sont que supputations gratuites et médisances. Il faut que ces calomnies cessent. Il en va de l'honneur du Prince, de notre famille, et du pays tout entier. Le parquet enquêtera. Les auteurs de ces fausses rumeurs seront identifiés. La justice fera son travail. Et la lumière sera faite. J'en formule le vœu devant chacun d'entre vous.

Je remercie le Premier ministre, et à travers lui c'est à chacun de vous que je m'adresse, d'avoir bien voulu me permettre cette trop pénible prise de position.

L'émoi général provoqué par le décès du Prince héritier nous a tous frappés, vous, comme chacun des membres de notre famille. La diversité des témoignages et des manifestations de tristesse exprimés au cours de cette semaine par toute la population, jeunes et moins jeunes de toutes générations, et de toutes origines, ont marqué les esprits jusque dans certains pays même très éloignés. Cela n'est pas sans rappeler les scènes de désolation observées à la mort de la grande Reine Astrid et lors du décès inopiné du bien aimé Roi Baudouin. Encore une fois, c'est toute notre famille qui vous remercie de ces chaleureuses expressions de sympathie.

Ceci m'amène à penser à tous ceux qui parmi vous sont en ce moment également frappés par la dure épreuve du deuil et de l'absence définitive: un père, une mère, un enfant, un mari, une épouse, un frère, une sœur, un ami parti pour toujours. A chacun, j'adresse mes plus sincères condoléances et l'expression de ma plus profonde sympathie.

Demain, je proposerai au Premier ministre que soit présenté aux Chambres le Prince Rodolphe comme nouvel héritier de la couronne. Je suis sûr qu'à l'image de son frère que nous pleurons il développera rapidement toutes les qualités dont le futur souverain doit s'armer en vue de servir le pays et la nation et de rester le symbole et le garant de l'intégrité du territoire. La présence à ses côtés de la Princesse Stéphanie ne pourra qu'y contribuer. Soyez-en certains.

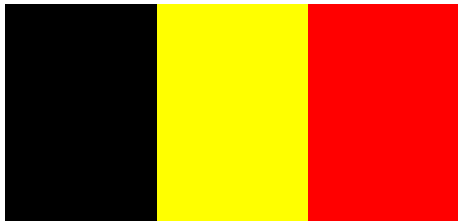
Enfin, mes chers compatriotes, le calendrier prévoyait depuis plusieurs mois des élections régionales fixées à la date de demain dimanche. Je remercie très vivement le Premier ministre ainsi que tous les responsables des entités fédérées et des partis politiques du pays d'avoir proposé le report de huit jours de ces élections, de manière à pouvoir donner au Prince François-Ferdinand les funérailles dont le peuple voulait l'honorer. Je suis personnellement intervenu et j'ai expressément insisté auprès du Premier ministre pour que le processus électoral ne soit pas suspendu davantage ni reporté après l'été, et qu'en respect intégral des fondements et des principes démocratiques de notre monarchie parlementaire, les citoyens soient invités à renouveler leurs assemblées régionales dans un délai propre à ne pas compromettre la continuité normale de nos institutions. Et il n'y aura pas de plus bel hommage à rendre au défunt Prince que d'assumer, dimanche prochain, ce qui est à la fois le droit et le devoir de tout citoyen, celui de voter librement et indépendamment de toute pression pour les représentants de nos Régions.

Et ce merveilleux devoir accompli, chacun d'entre vous pourra ainsi profiter des vacances d'été telles qu'il les avait projetées. Je vous les souhaite les meilleures possibles.

Que la paix soit dans vos foyers.

Au nom de la Reine et de toute notre famille, je vous remercie de votre attention.

Semaine 51



Mon cher Pascal,

Je te remercie de ta lettre qui m'a fait bien plaisir.

A sa lecture, je constate qu'outre Quiévrain on s'inquiète à la fois de ce qui se passe chez vos voisins du nord et qu'on tente en même temps d'y comprendre tant la situation actuelle que ses tenants et ses aboutissants éventuels. Tu me demandes de t'expliquer les événements. Je vais m'y essayer. Mais n'étant pas en mesure de te livrer un cours d'histoire méthodique (et fastidieux?), je vais néanmoins tenter de satisfaire ta curiosité et peut-être d'apaiser certaines de vos inquiétudes.

Tu auras sans doute appris par les journaux ou la télévision que le Parlement a conféré au Prince Rodolphe le titre de Duc-Dauphin, ce qui en fait de facto le nouvel héritier présomptif de la couronne (Il n'y a par ailleurs pas chez nous de « couronne », pas plus que de trône ou de sceptre!). Il n'y a pour l'heure rien de plus à dire sur cette dévolution normale de succession.

Je reviens à nos moutons, ou plus précisément à ceux qui paissaient en nos verts pâturages à l'aube de la Révolution française. Sous domination autrichienne durant la quasi-totalité du dix-huitième siècle, nos contrées profitèrent de l'atmosphère révolutionnaire qui précipita la fin de l'Ancien Régime en France pour s'affranchir de l'occupation des Habsbourg. Courte respiration, puisque la France révolutionnaire s'intéressa à nos vertes contrées dès 1792 et les annexa dès 1795. Les ambitions impériales et les campagnes napoléoniennes mirent l'Europe, et même plus, à feu et à sang. Puis, dans la fumée des canons couvrant les mornes plaines de Waterloo et se mêlant aux calumets des accords de paix exilant Napoléon, les vainqueurs alliés Anglais et Prussiens se ménagèrent (on ne sait jamais ce qui pourrait arriver plus tard) un champ de bataille qui fut confié aux Pays-Bas. Nos provinces passèrent sous la domination de la Maison des Orange-Nassau. Bien artificielle unification qui entraîna de la part de nos populations une opposition religieuse, linguistique et culturelle.

« Mieux vaut mourir que rester misérable!
Pour un esclave est-il quelque danger?
Tombe le joug qui nous accable
Et sous nos coups périsse l'étranger!
Amour sacré de la patrie,
Rends-nous l'audace et la fierté;
A mon pays je dois la vie;
Il me devra sa liberté.

(...)

Va dire aux étrangers que tu nommes tes maîtres
Que nous foulons aux pieds leur pouvoir inhumain.

(...)

Tu crois parler à des esclaves,
Et nous avons brisé nos fers. »

(...)

Non, plus d'opresseurs, plus d'esclaves,
Combattons pour briser nos fers. »

(...)

Courons à la vengeance!
Des armes, des flambeaux!
Et que notre vaillance

Mette un terme à nos maux! »

On n'aurait presque pu confondre les notes d'Auber avec les accords de la Marseillaise « Allons enfants de la patrie - Le jour de gloire est arrivé! - Contre nous, de la tyrannie - L'étendard sanglant est levé (...) - Aux armes, citoyens (...) - Amour sacré de la Patrie - Conduis, soutiens nos bras vengeurs. - Liberté, Liberté chérie - Combats avec tes défenseurs! »

Galvanisé par les accents musicaux de révolte d'une Muette, celle de Portici, dans la foulée des mouvements révolutionnaires qui firent surface à de multiples endroits en Europe vers 1830, « après des siècles d'esclavage, le Belge sortant du tombeau, a reconquis par son courage, son nom, ses droits et son drapeau ». Se levant contre l'occupant batave, les Belges prirent leur indépendance. Et question de mettre tous les voisins d'accord, on plaça à la tête du « champ de bataille européen » un Prince de Saxe-Cobourg veuf de la défunte héritière de la Couronne d'Angleterre. Ainsi parrainé par la Prusse et le Royaume-Uni, le champ de bataille était par ailleurs mis à l'abri des prétentions hollandaises puisque la Constitution interdisait tout règne d'un Orange-Nassau sur le nouveau plat pays. Et pour parachever le tableau, la jeune monarchie se ménagea les faveurs de la France royaliste en faisant épouser par son souverain deux ans plus tard en secondes noces une fille du Roi de France de la Maison d'Orléans.

Au nord, la Flandre, dont le peuple d'origine germanique parlait le flamand; au sud la Wallonie parlant wallon et français, d'ascendance latine. En commun, pas grand-chose en dehors de l'unité religieuse symbolisée par la romanité des crucifix suspendus au dessus des portes et se démarquant bien distinctement de l'esprit réformé prédominant aux Pays-Bas, à l'Est du Rhin et au Royaume-Uni, et de la laïcité française érigée en fer de lance par la République. Point

d'unités linguistique et culturelle pour étayer cette unité philosophique et permettre de jeter les fondements d'une véritable nation. Ne restait aux nouveaux Belges qu'à partager la platitude du champ de bataille qui leur était confié, et l'union artificielle à laquelle ils se voyaient forcés. De là peut-être la devise du nouveau pays: l'union fait la force. Profession de foi avant-gardiste de ce qu'inventa plus tard Émile Coué.

Le dix-neuvième siècle, jusqu'à la fin de la première guerre mondiale, fut marqué par un essor de la grande industrialisation favorisée d'abord par les tout premiers chemins de fer continentaux, par l'exploitation ensuite des mines de charbon fournissant l'énergie nécessaire au secteur secondaire et enfin par les richesses tirées de la colonisation. Tant le secteur des filatures que la sidérurgie furent dominés par une « élite » linguistique parlant le français, fut-elle d'origine et d'expression originelle flamande. La langue de l'aristocratie, des tenants du pouvoir économique et des maîtres militaires et religieux était la même que celle de la diplomatie. Les mouvements sociaux qui balayèrent l'Europe durant la seconde moitié du dix-neuvième siècle se doublèrent chez nous d'une revendication flamande qui aboutit à la consternante et absurde situation à laquelle se virent confrontés, dans les tranchées de '14 - '18, des ploucs et des poilus (flamands, mais il y en avait des wallons également) s'entendant donner par la hiérarchie des ordres en français, dans une langue dont la plupart des recrues ne comprenait pas le moindre mot.

Cette longue humiliation a sans doute donné à certains le goût de la revanche, transmis consciemment ou involontairement de génération en génération. Et les humiliations auxquelles sont soumises maintenant les francophones du pays ne sont sans doute que le revers de cette bien triste médaille gagnée au champ d'honneur.

Les revendications linguistiques flamandes se sont affermies peu après la fin du premier conflit mondial. Et de palier en palier, le pays se dotait successivement d'une frontière linguistique en 1963, de régions, de communautés. Dans la foulée des mouvements revendicatifs mondiaux que connurent les dernières sixties, le mouvement flamand afficha une volonté autonomiste de plus en plus radicale.

Parallèlement, la révolution économique amenée au lendemain de la seconde guerre mondiale par la pax americana bouleversa le paysage du plat pays. Le baril de brut a mondialement remplacé nos vieux charbonnages. Mais nous n'avons pas plus de pétrole que de grandes idées. Peut-être est-ce pour cela que nous sommes passés maîtres dans l'art du compromis. On excelle où on peut... La sidérurgie et l'industrie textile ont plongé puis migré. Tandis que le sud wallon s'enfonçait dans le marasme économique, le nord flamand profitait de sa position naturelle maritime et fluviale, et probablement aussi de son orientation plus avancée dans le secteur des services.

Je reviendrai plus tard sur les cas particuliers de la Région bilingue de Bruxelles-Capitale et sur la Communauté germanophone.

Aujourd'hui, moins de la moitié de la population belge, francophone

d'origine latine, vit en Wallonie, au sud, sans accès à la mer, sur une superficie couvrant un peu plus de la moitié du territoire. Son économie a peine à redémarrer. Au nord, et bordant le littoral de la Manche, la Flandre couvre un peu moins de la moitié du pays. Et la majorité linguistique flamande, d'ascendance germanique, demande plus d'autonomie, certains réclamant même une réelle indépendance.

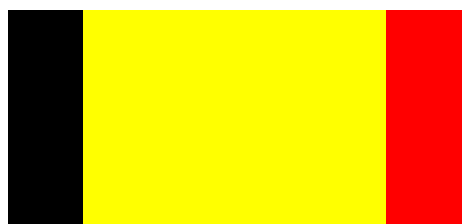
On peut penser que ces prétentions flamandes reposent sur deux axes fondamentaux: une revendication identitaire linguistique et nationaliste, observable, par ailleurs, en bien des endroits en Europe, à l'ouest comme à l'Est de l'Oural, d'une part; et d'autre part une richesse économique conséquente gagnée depuis la fin du second conflit mondial, et dont le peuple flamand ne veut plus partager les bénéfices, autre réflexe bien souvent observable chez toute population riche par rapport à son voisinage moins bien loti.

J'ignore, cher Pascal, si ce portrait que j'ai voulu le plus neutre et le moins partisan possibles, pourra t'éclairer sur la situation du plat pays qui est le mien. Je l'espère. Je reste à ta disposition pour tout éclaircissement que je pourrais encore t'apporter sur les moutons qui y paissent.

Je me réjouis de te revoir bientôt, et t'embrasse bien amicalement.

C.

Semaine 50



A ce stade de cette chronique des événements qui ont bouleversé le paysage institutionnel belge et, partant, la physionomie des frontières européennes, il n'est pas inutile de rappeler en bref comment se dessinait à ce moment le contexte politique en Belgique. Pour ce faire, nous avons repris l'analyse faite par C. Lambda et parue dans l'excellente revue « Monde futur? Monde meilleur? », avec l'aimable autorisation de l'auteur que nous remercions. Nous citons.

« La Belgique est un état fédéral composé de Communautés et de Régions. C'est une monarchie constitutionnelle parlementaire.

Le Parlement fédéral est bicaméral et se compose d'une Chambre des Députés, véritable législateur fédéral devant lequel répond l'exécutif, et d'un Sénat, organe de réflexion davantage considéré comme un conseil de sages. Un Premier ministre est chef du Gouvernement fédéral.

A la tête de cette monarchie héréditaire se trouve un roi avec lequel, à chaque avènement, la nation représentée par ses parlementaires renouvelle rituellement un contrat d'engagements fondamentaux réciproques. Ainsi le Roi n'est pas roi de Belgique, mais Roi des Belges, nuance plus que révélatrice de ce rapport

entre le Roi et la nation. Certains verraient dans cette nuance le constat fondateur établi par les Pères de la nation de l'impossibilité dans laquelle se trouvait dès sa naissance la Belgique d'exister en tant que pays. D'autres y verraient la volonté des mêmes fondateurs de la prééminence du peuple sur la notion même de territoire. En tout cas, cette nuance est sans conteste révélatrice des temps où fut installée cette royauté, à savoir une époque qui chercha à marier le principe monarchique avec les idées révolutionnaires de liberté et d'égalité d'une part, et la consécration politique de la notion même des droits fondamentaux de l'individu d'autre part. Le Roi Louis-Philippe d'Orléans ne fut-il pas, pour sa part, Roi des Français?

Le champ d'action du Roi est limité et axé principalement sur la représentation et des pouvoirs d'influence. Ce qui n'est, de ce fait, pas aussi limité en réalité qu'il pourrait paraître de premier abord.

Aujourd'hui, le Chef de l'État est le Roi Guillaume-Henri.

La Constitution est depuis des dizaines d'années un modèle de complexité qui a permis de garantir le bon fonctionnement du pays et de ses institutions. La richesse de son inventivité l'a amenée à servir de modèle à la Constitution d'autre pays, le Japon par exemple au lendemain de la seconde guerre mondiale, ou de base de réflexion dans des négociations entre opinions rivales ou dans le règlement de certains différends internationaux.

La Belgique se compose de trois Communautés et de trois Régions, se chevauchant en partie, toutes dotées d'un Parlement communautaire ou régional et d'un Gouvernement communautaire ou régional. Les trois Régions sont la Région flamande au nord, bordant le littoral de la Manche et une unique frontière hollandaise; la Région wallonne au sud avec des frontières avec les Pays-Bas, l'Allemagne, le grand-duché de Luxembourg et la France; et la Région (bilingue) de Bruxelles-Capitale, enclavée dans la partie sud de la Région flamande mais avec une population presque exclusivement d'expression francophone. Les trois Communautés sont la Communauté flamande au nord, la Communauté française au sud, et la Communauté germanophone (de langue allemande) à l'Est, installée sur des territoires anciennement disputés avec l'Allemagne et faisant maintenant partie de la Région wallonne. Les Régions gèrent les matières territoriales et les Communautés gèrent les matières dites personnalisables, c'est-à-dire relatives aux personnes. Cette distinction entre Régions et Communautés est fondamentalement révélatrice de deux conceptions diamétralement opposées du droit et du fonctionnement des institutions qui en découlent. Les Régions, principe fondamentalement flamand, consacrent le droit du sol. Les Communautés, principe essentiellement francophone, consacrent le droit de l'individu.

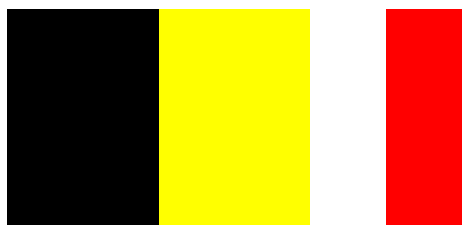
Les Flamands, pour leur part, ont fusionnés leurs parlements régional et communautaire en une seule Assemblée; il en est de même pour leurs gouvernements régional et communautaire. La notion de Communauté flamande a ainsi quasi disparu du vocabulaire institutionnel et quotidien au profit de la seule appellation de Région flamande. Loin d'être anodin, ceci revêt une haute valeur symbolique.

La capitale de la Wallonie est Namur, alors que la Flandre s'est choisie Bruxelles pour capitale, par ailleurs capitale fédérale du pays et siège actuellement des plus importantes institutions de l'Union européenne.

Une frontière linguistique traverse le pays d'ouest en Est, le long de laquelle se trouvent quelques communes au statut particulier et dites « à facilités », ces dernières ayant été prévues par d'anciens accords pour garantir l'exercice de droits linguistiques à des minorités pouvant être localement plus ou moins majoritaires selon les cas.

Le paysage politique du pays et des entités communautaires et régionales ressemble en tous points à n'importe quelle photographie politique européenne actuelle. Au centre des sociaux démocrates, chrétiens ou humanistes, penchant plus à droite ou à gauche selon les cas, et des verts tendant légèrement vers la gauche. A gauche, des socialistes, et quelques petits partis d'extrême. Entre le centre-droit et la droite, des libéraux. A l'extrême droite, des partis plus ou moins fascistes. Enfin, couvrant tout l'éventail de gauche à droite, des formations affichant en ordre prioritaire des revendications nationalistes mais, selon les cas, maniant habilement la confusion entre repli identitaire et les thèmes traditionnels de l'extrême droite. Ainsi en Flandre, où cette variante populiste est très présente, quatre formations se disputent une belle part de l'électorat: VlaamsProgressieven à gauche en cartel avec des socialistes, N-VA à droite et Lijst Dedecker proche de la mouvance libérale. Toutes trois axent davantage leurs discours sur des thèmes plutôt nationalistes. Le Vlaams Belang aux couleurs franchement plus tranchées à l'extrême droite complète le tableau de cette importante variante populiste flamande. Selon les cas, et les couleurs, ces formations flamandes affichent des revendications plus ou moins autonomistes mais allant parfois jusqu'à s'affirmer ouvertement indépendantistes. Ce phénomène est observé depuis des décennies et se renforce toujours un peu plus à chaque scrutin électoral, mais ne rencontre pas l'écho attendu auprès de la partie francophone du pays. »

Semaine 49



Comme de coutume, et pour respecter les prescrits légaux imposés aux médias, les premiers résultats électoraux s'étaient mis à tomber depuis le ministère de l'Intérieur avec les grands titres des informations de dix-huit heures, égrenant au fil des heures un long chapelet de chiffres émanant des différents bureaux, entrecoupés par intervalles irréguliers des résultats provisoires puis définitifs des divers arrondissements électoraux. Les premières projections

laissaient entrevoir une certaine stabilité des résultats, confirmant l'éternelle continuité sans changement. Les plus audacieux se hasardaient eux à pronostiquer des changements dans la continuité. Tout un programme! Sur les antennes radio et les plateaux de télévision, les ténors des partis se livraient aux habituelles joutes oratoires allant du triomphe modeste au triomphalisme provocateur et mêlées d'échecs reconnus ou de défaites discrètement avouées du bout des lèvres. Les plus habiles transformaient l'essai, comme toujours dans ces grand-messes post-électorales. Sur ces mêmes ondes et sur ces mêmes plateaux, faute de pouvoir commenter des résultats sortant de l'ordinaire, les journalistes se lançaient dans d'inutiles pronostics et de fatigantes élucubrations qui leur ôtaient davantage de crédibilité à mesure que la soirée électorale avançait. Quant aux analystes, desquels ressortaient les meilleurs des politologues et des constitutionalistes, ils ne s'accordaient que sur une « légère » consolidation de l'avancée des partis nationalistes. Les formations traditionnelles et les cartels semblaient devoir ou pouvoir reconduire les majorités bi ou tripartites installées, les rares alternatives laissant entrevoir la montée au pouvoir d'une composante de l'opposition en remplacement d'une autre renvoyée désormais aux bancs de la dite opposition. Tout le laissait penser. Dans plus d'un foyer, la soirée s'éternisa sans rien de neuf et de conséquent à se mettre sous la dent, n'étaient les quartiers refroidis de pizza étalant leur sauce figée et leur fromage fondu sur les tables basses vautreées devant les écrans de télévision. Dans d'autres logements, noyés dans la vinaigrette ou la mayonnaise, les restes de salade avaient déjà pris le vilain air des salades cuites. « Comme les carottes » lança prophétiquement un quidam demeuré anonyme, juste avant que les écrans et les postes radio ne s'éteignent au son nocturne de la Brabançonne. Mais le pays se réveilla avec la gueule de bois. A la faveur de la nuit, ...

Suite à l'édition.